



Litige avec neuf cegetel suite à non respect du contrat

Par **leclercq60**, le **06/05/2008** à **16:14**

Bonjour, Nous avons saisi le tribunal de proximité de notre domicile pour un litige qui nous oppose à neuf cegetel - fournisseur internet + téléphone - qui à la suite d'une panne survenue chez nous n'est pas intervenu pour effectuer réparation (sommes restés 3 mois sans téléphone). Nous avons du faire intervenir france telecom pour rétablir notre installation. Tout ça a engendré des frais que nous voulons faire rembourser par neuf. Ils ne se sont pas présentés à la première convocation du greffe du tribunal et devons maintenant les assigner à comparaître via un huissier. Lors du prochain RDV au tribunal (date de l'assignation) le juge va-t-il rendre un jugement si neuf ne se présente tjrs pas ? Quelles seront alors les démarches à entreprendre ? à quels frais ? Merci de votre réponse, mp leclercq